



## Devis complementaire en cours de construction

Par **pedrouz**, le **14/01/2011** à **10:59**

Bonjour, je fais construire une maison par un artisan et nous arrivons vers la fin des travaux, j'attends des volets coulissants (deja integres dans le devis initial de l'artisan signe il y a 9 mois) et l'artisan me dit que, a sa grande surprise les rails ne sont pas compris (environ 20 metres de rail en aluminium) et qu'il a donc demande a un "petit" artisan de les fabriquer. il m'envoie donc quelques temps plus tard un devis complementaire pour ces rails .intrigué, je telephone au fournisseur des volets qui m'assure que les rails sont compris dans le prix des volets . l'artisan m'a donc fait un devis pour un produit que j'ai deja paye. Je n'ai pas encore repondu et bien sur je ne souhaite pas signer le devis mais comment faire pour a la fois lui faire terminer les travaux (j'ignore comment il va reagir quand je vais refuser le devis) et le poursuivre en justice .Je ne reve pas et il me semble que je vais avoir des difficultes a le faire revenir travailler mais ma priorite est de le poursuivre mais je voudrais au moins pouvoir recuperer le materiau manquant afin de terminer les travaux ?  
Merci d'avance